

DÉLIBÉRATION N° 2024.12.10

BORNE NUMERIQUE PUBLICITE ENTREPRISE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN - Cécile MACHUREY - Jean-Claude MARIE - Gérard MARCIA - Ludovic MAULNY - Pascale CLAUSER - Jean-Bernard MAILLARD - Éric POTIER - Philippe BERTEMONT - Françoise COUTAND - Catherine INNOCENT - Philippe ONILLON - Marie-Christine DEHLINGER - Marie-Laure PAIN - Jean CHANAL.

Absents excusés - Pouvoirs : Jean-Luc VERET donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN - Marie-Claude HOFFNUNG donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD - Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA.

Absente non-excusee : Houria BADEK.

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Dans l'espace du nouvel accueil de la Mairie, la Commune s'est équipée d'une borne numérique qui sera à la disposition des citoyens pour consulter les informations municipales (Bulletin municipal, procès-verbaux des Conseils Municipaux, documents d'urbanisme et d'état civil...).

Il est possible d'insérer dans cette borne numérique des bandeaux publicitaires pour les entreprises locales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE que soit dédié sur la borne numérique un espace publicitaire pour les entreprises locales.

10 VOIX POUR - 4 VOIX CONTRE - 4 ABSTENTIONS

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER



La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 16.12.2024

